



ENFIN !!!



Draguignan le 28 mars 2020

L'impréparation de notre Gouvernement et la politique de casse de la fonction publique nous ont conduit à la situation actuelle !!!

Des services de santé désorganisés, en nombre et en moyens insuffisants, des agents (santé, police, gendarmerie, pénitentiaire...) à qui l'on demande d'accomplir leur mission sans moyens de protection !!!

Enfin, une guerre avec des soldats sans casques, sans fusils et sans le soutien d'une logistique.

POUR CELA IL Y AURA UN APRÈS CRISE ET DES COMPTES SERONT À RENDRE !!!



Nous, représentants syndicaux, nous nous devons de réclamer et d'obtenir des protections pour les collègues exposés au virus. Nous n'avons cessé, depuis le début de la crise, d'exiger à tous les niveaux la dotation de masques de protection pour les agents au contact de la population pénale.

Cette mesure de prévention, pourtant évidente nous était toujours refusée, notre Ministère refusant d'entendre les craintes et les attentes de ses agents.

Il a fallu que FORCE OUVRIÈRE saisisse, le 27 mars, le Conseil d'État dans une procédure de référé liberté pour que les choses bougent enfin !

Cette procédure d'urgence est possible lorsqu'une décision administrative porte gravement et illégalement atteinte à une liberté fondamentale, en l'espèce le droit à la protection. Le Conseil d'État a alors 48h pour statuer et le Ministère autant de temps pour démontrer qu'il a tout fait pour donner les moyens nécessaires à ses agents, c'est pas gagné !!!

La crainte de l'autorité judiciaire a réveillé les consciences et finalement, hier, ordre a été donné de fournir des masques de protection aux agents en contact avec la population pénale.

L'**UISP FORCE OUVRIÈRE PACA-Corse** ne peut que se féliciter de cette décision qui va limiter la propagation du virus dans nos détentions. Les personnels pourront travailler plus sereinement et les craintes de la population pénale seront apaisées.

L'**UISP FORCE OUVRIÈRE PACA-Corse FÉLICITE** nos représentants nationaux qui ont initié cette procédure et débloqué une situation qui devenait explosive.

Nous n'arrêterons pas le combat avec cette victoire. Il nous reste encore dans cette guerre à gagner, une distribution plus large de gel hydroalcoolique, le passage en régime portes fermées pour les établissements pour peine, la limitation du nombre de détenus lors des mouvements promenade et sport. Enfin toutes les mesures que nos collègues jugeront nécessaires à l'amélioration de leur sécurité !!!

**Le travail en toute protection est un droit qu'il a fallu rappeler à notre Ministère !!!
Il faut maintenant qu'il comprenne que la sécurité est aussi l'un de ces droits !!!**

Pour l'**UISP FORCE OUVRIÈRE PACA-Corse**
le pôle communication, 28/03/20

